



LOU BIGUEY

Bulletin Municipal juin 2009 N° 005

• Le mot du maire

• Sommaire

La crise n'explique pas tout!

Les décisions prises en Conseil municipal vous sont communiquées régulièrement par l'intermédiaire du bulletin périodique « LOU BIGUEY ». Elles sont l'expression des besoins de la population pour son bien-être et sa sécurité. Mais elles ne sont que le début d'un marathon difficile pour arriver à leur financement puis à leur concrétisation sur le terrain.

Quelques exemples : l'éclairage du rond point nord de Béguey a fait l'objet de trois demandes de subvention. Seule la SDEEG a répondu en prenant à sa charge 12% du coût. Aucune réponse n'a encore été reçue pour l'attribution de subventions nécessaires à l'édification d'un rond point desservant le centre commercial et l'école. Pour cette dernière ***l'aspect sécurité pour nos enfants n'échappe à personne***. Il

résulte en tout cas que cet ouvrage ne verra pas le jour avant la fin de cette année.

Les travaux traînent parfois en longueur : C'est le cas de la première tranche de sécurisation du bourg entre le rond point nord et le funéraire. Là c'est la maîtrise d'œuvre qui ne donne pas suite à nos relances. Mais ces difficultés ne doivent pas atténuer les raisons d'espérer! C'est ainsi que la CDC a financé l'aménagement du rond point nord. Le résultat est remarqué et apprécié.

Les travaux de la déviation financés par le département reprennent ce mois-ci. Ils devraient se terminer en Octobre 2009.

Malgré les obstacles, Béguey continue et progresse . L'évolution est sensible, visible.

Chacun de nous devrait y trouver une raison supplémentaire d'être bien dans notre ville.

J. Rupert

- **Le mot du Maire.**

- **Nécrologie.**

- **De vous à nous.**

Projets, travaux, communiqués, information, spectacle et comité des fêtes.

- **Informations pratiques.**

Jeu, le conseil et l'état civil.

• **En annexes: Cr des conseils municipaux**

Monsieur Pierre FOURNOL nous a quitté.



Il est décédé de 31 Mai et ses obsèques ont été célébrées le 03 Juin. Il repose désormais au cimetière de Béguey.

Monsieur FOURNOL a servi la commune de Béguey et ses concitoyens durant de longues années : élu en 1953, conseiller municipal jusqu'en 1959 puis adjoint au maire jusqu'en 1971 et de 1989 à 1990. Il fut maire de la commune de 1990 à 1998.

Un tel engagement force l'admiration et la reconnaissance.

Le maire et le conseil municipal de Béguey lui rendent hommage et renouvellent à son épouse, ses enfants, ses petits enfants, et toute sa famille leurs très sincères condoléances

CONVENTION D'AMENAGEMENT D'ECOLE

La première réunion relative à l'étude préalable à la Convention d'Aménagement d'Ecole s'est tenue le 11 mai dernier dans les locaux de la mairie. Celle-ci avait pour but de présenter le cabinet d'architecture en charge du projet et de rappeler les attentes des différents acteurs concernés.

Dans les diverses priorités évoquées: le dortoir, le réfectoire et cuisine, le flux d'entrée et sortie de l'école, les parkings.

En septembre sera présentée la première des trois phases (1°: phase diagnostic, 2°: phase scénario et 3° phase fiches actions). Nous ne manquerons de travailler en étroite concertation avec les riverains et tous les acteurs concernés par ce projet.

AMENAGEMENT DES TROTTOIRS

La Direction du magasin Intermarché a cédé à la commune la totalité des jardinières qui ornaient le parking du Centre Commercial, celles-ci ont été replacées en divers endroits de la commune, celles placées sur l'avenue de la Libération devraient empêcher les poids lourds d'utiliser les trottoirs comme voie de circulation et à l'école (protéger le parking à vélos).

COMMUNIQUES

Elimination de nid de frelon asiatique, rappel du SDIS Gironde.

En premier lieu nous vous rappelons que les services de l'état ne peuvent prendre en charge l'élimination d'une espèce non déclarée nuisible ; il ne peut s'agir que d'une démarche volontaire engagée par le propriétaire du terrain sur lequel se trouve le nid.

Toute personne qui désire procéder à l'élimination d'un nid de frelon asiatique sur son terrain doit en premier lieu faire appel à une entreprise privée de désinsectisation, le recours au SDIS devant rester exceptionnel. En effet, les conditions d'interventions du SDIS en Gironde demeurent pour l'instant les mêmes que celles indiquées dans la circulaire du 3 avril 2008, deux conditions doivent être réunies : lorsque la carence des professionnels privés est avérée (nid à plus de 8 m du sol et à proximité d'habitation) et en cas de risque pour les personnes sans possibilité de s'y soustraire.

Abandon des déchets sur la voie publique.

L'article R.632.1 du Code Pénal punit de l'amende prévue pour les contraventions de 2° classe (150€ maxi) le fait de déposer dans un lieu public ou privé, sauf emplacement désignés à cet effet, des ordures, déjections, matériaux).

Est puni de la même peine le fait de déposer sur la voie publique des ordures en vue de leurs enlèvements par les services communaux sans respecter les conditions prévues (jours et horaires ou tri sélectif....).

L'article R.635.8 renforce les sanctions si les déchets ont été transportés par un véhicule : amende de 1500€ maxi applicable aussi en cas d'abandon d'une épave.

Bruits de voisinage

Les beaux jours sont de retour et avec eux la végétation reprend ses droits, nous en profitons pour vous rappeler que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être exécutés que :

Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h 30.

Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.

Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.



INFORMATION

Le premier mardi des mois de juillet et d'août la collecte des déchets verts ne sera pas assurée. Nous vous demandons donc d'être vigilants et de ne pas déposer vos déchets verts, merci d'avance.



COMITE DES FETES

Vide grenier du 17 mai

Par une belle journée de mai sur le parking d'Intermarché, le Comité des Fêtes de Béguéy a organisé son premier vide grenier, malgré de nombreuses manifestations identiques aux alentours de notre village.

Cette animation a connu un vif succès. Après un café offert aux exposants et une fois les marchandises installées sur les étals, les visiteurs ont pu chiner en toute sécurité, se restaurer et se désaltérer auprès de la buvette. Tout cela accompagné de musique.

Cette journée fut une vraie réussite.



Samedi 4 juillet
REPAS DANSANT BEGUEY
Soirée festive
 Salle des fêtes de Béguéy

Renseignements et réservation au :

06 76 37 15 30

INFORMATIONS PRATIQUES

• JOURS D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

lundi mardi jeudi vendredi de 13h30 à 18h
Mercredi de 9h à 12h.

Tel : 05.56.62.95.36 Fax: 05.56.76.94.06
Mail : mairie.beguey@wanadoo.fr

• PERMANENCE MAIRE ET ADJOINTS

Mr CESCO : lundi de 14h à 16h
Mr BESSON : mardi de 14h à 16h
Mr RUPERT : jeudi de 14h à 16h
Mme LAULAN : sur rendez vous (sauf le lundi)

En dehors de ces dates et pour cas exceptionnels vous pouvez prendre contact avec la mairie.

Ramassage ordures

- Les ordures ménagères uniquement le Lundi à partir de 18h.
- Le tri sélectif tous les quinze jours Les jeudi pair.
Pas de ramassage de déchets vert juillet et aout

Déchetterie (Tel: 05.56.76.93.32)

Le lundi de 13h15 à 17h
Du mardi au samedi: 09h15 à 12h00 et de 13h40 à 17h

Petit memento

Samu: 15
Pompiers urgences: 18
Gendarmerie: 17 ou 05 57 98 12 90
EDF: (dépannage) 0.810.333.033
Gaz: (dépannage) 05.56.79.92.60
Eau: (dépannage urgence) 0.810.230.220

SUDOKU

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | 1 | 5 | | 8 | | 7 |
| | 9 | 1 | | | 2 | 5 | 6 | |
| 1 | | 8 | 3 | | | | | |
| | 5 | | | 8 | | | | |
| 3 | | | | | | 9 | 2 | |
| | 3 | | 6 | | 1 | | 8 | |
| 9 | | 6 | | | 8 | 4 | 1 | |
| 8 | | 4 | 2 | 9 | 7 | | | 6 |

LE CONSEIL D'UNE AMIE

Des boissons gazeuses qui ne perdent plus leurs bulles

Pour que vos boissons gazeuses gardent toutes leurs bulles après ouverture, conservez-les à l'envers dans le réfrigérateur. Ainsi, le gaz, qui a tendance à remonter, reste dans la bouteille et ne s'évade plus par l'ouverture devenue non hermétique.

ÉTAT CIVIL



Mariages

- LAURA François, Marie, Xavier et AYZAC Marie, Isabelle le 18/04/2009.
- BONNOT Julien, Clément, David et JOUANCASTAY Angélique, Marie, Madeleine le 09/05/2009.



Naissances

- DEYMIER Imaël, Micha, Jipé né le 03/04/2009.
- OUASSOU Lina née le 13/04/2009.
- VANDRIES Thais, Isabelle née le 19/04/2009.
- RYAD Yassine né le 21/04/2009.



Décès

- KOCH veuve DUPOUY Marguerite décédée le 03/05/2009 à Langon.
- LACROIX Guy décédé le 28/05/2009 à Langon.
- FOURNOL Pierre décédé le 01/06/2009 à Bordeaux.
- SEGONNES Pierre, Théodore décédé le 07/06/2009 à Pessac.

Bulletin Communal
d'information de Béguey.

Tirage:

500 exemplaires

Directeur de la publication:

Mr Jean RUPERT, Maire de Béguey.

Responsable de la rédaction:

Commission presse info
bulletin municipal.

Distribution:

Mairie de Béguey.
Imprimé par nos soins.
N° ISSN (en cours).
Dépôt légal à parution